

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Pierre SERENA à Maylis DEL PIANTA
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-18-FIN-

REÇU

BUDGET ANNEXE DU SPANC- COMPTE ADMINISTRATIF 2015

le 17 MARS 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

M. LABARTHE expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Service Public d'Assainissement Non Collectif est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	251 105.45	257 847.83	6 742.38
Section Fonctionnement	83 463.40	39 767.52	-43 695.88
<u>TOTAL</u>	334 568.85	297 615.35	- 36 953.50

Le résultat de clôture, c'est-à-dire après intégration des résultats antérieurs, est le suivant :

	<u>Résultat</u> <u>2014</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>	<u>Résultat</u> <u>clôture</u>
Section Investissement	11 879.35	6 742.38	18 621.73
Section Fonctionnement	44 469.23	-43 695.88	773.35

Pour information, l'excédent d'investissement de l'année 2014 n'avait pas été reporté en totalité (11 654.35 € au lieu de 11 879.35 €) ; le solde (225 €) est intégré dans le résultat de clôture de cette année qui sera reporté au BP 2016.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité. Le Président ne participant pas au vote.

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du SPANC qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques.

- **APPROUVE** le Compte de Gestion.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 17 MARS 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE